

Chères fédérations,

Vous vous étonnez sûrement pourquoi nous vous envoyons ce document encore une fois, en voilà les raisons :

Depuis quelque temps, nos documents sont publiés dans des forums avec des commentaires malveillants, bien qu'ils ne soient prévus que pour nos fédérations et que la réglementation (Copyright) n'en permet pas la publication ailleurs.

Il s'agit dans ce cas spécial d'un groupe anglais qui n'est même pas membre de l'INF-FNI et qui a été cité par un délégué sur la page N° 24 du procès-Verbal du CM2016 :

Citation :XXX : Moi aussi j'avais pensé que votre réaction était assez dédaigneuse. Mais je crois nous devrions prendre ses points au sérieux. En Angleterre il y a un groupe naturistsactiongroup.org. Je ne suis pas d'accord avec tout, mais je suis d'accord avec la plupart de ses points..

Ce groupe m'accuse officiellement d'avoir manipulé le rapport de la réunion du CC que j'ai rédigé (en tant que secrétaire) au profit du CE. Par exemple : Des objections de la part des assesseurs n'auraient pas été pris en considération. P.ex : La demande d'actualisation de notre page internet pour y insérer une commande NEWS « Des promotions pour des évènements majeurs » a entretemps été effectué est visible sur la première page de notre site. Selon la devise: L'impossible est fait immédiatement, des miracles prennent un peu plus de temps.

De plus, il n'appartient pas à un groupe qui n'est même pas membre de l'INF-FNI à se plaindre de ce document INF-FNI dans un sens péjoratif, mais seul au Comité Central! (*On pourrait supposer que ce groupe a été instruit par « quelqu'un » ?*) Le rapport a été d'ailleurs rédigé conforme à l'enregistrement de la bande sonore.

Concernant les élections présidentielles, quitte à me répéter :

Durant et après l'assemblée, des irrégularités ont été constatées par diverses fédérations et vu que je ne pouvais et ne voulais intervenir en tant que président de la conférence, j'ai soumis cette objection à l'appréciation de notre Conseil Juridique (cf. Statuts, §14, point d : « Violation des droits statutaires des membres » avec les pièces à l'appui disponibles. Ceci rentre dans mes attributions, même si elle ne correspond pas au plan de diverses personnes. La décision du Conseil Juridique devrait être connue entretemps par vous tous!

Et de lire encore ceci:

Citation: [BareOaks](#) wrote: (*Canada*)

.... I also think it would be easier to regain control of the INF **and its assets** than to try and form a new one.

Traduction FR -> : Je pense aussi qu'il serait plus facile de reprendre le contrôle de l'INF et de ses finances que d'essayer d'en créer une nouvelle.

On peut alors facilement s'imaginer ce que cela veut dire. J'ose émettre des doutes si les fédérations européennes, les plus grands financiers de l'INF-FNI, favoriseraient ceci !

Nous ne commenterons plus d'autres accusations gratuites, parce que ceci pourrait dégénérer en une « Histoire sans Fin ». Mais on répondra encore aux insinuations fausses et malveillantes (*dans les 3 langues INF-FNI !!!*) dans l'intérêt de nos fédérations qui ont droit à une reproduction véridique.

Tout autre document sera classé dans le dossier „rond“ vu que nous avons d'autres besoins à accomplir après le congrès avec la mise en œuvre des motions acceptées lors du CM2016 et que chaque document superflu, voire trompeur de la part de certains « commentateurs » entrave et ne fait que retarder notre travail. *Ou serait-ce le but de ces émeutes pour qu' »ON » puisse accuser encore une fois le CE/CC lors du prochain CM de ne pas avoir accompli ses tâches ?*

À l'avenir, nous allons munir nos documents pertinents avec le (sigle ©) et ce que cela signifie devrait être bien connu.

Mon mot personnel à la fin :

Je suis maintenant naturiste depuis le début des années 60 et je n'ai jamais vu un tel désastre, ni lors de ma fonction comme secrétaire d'EuNat de 2010 à 2016, où la coopération avec les fédérations Européennes était excellente, ni depuis mon élection comme secrétaire de l'INF-FNI lors du CM2014 en Irlande. Ce n'est que depuis janvier 2016 que tout a commencé à se détériorer et toutes les fédérations sont au courant d'où ça provient sans même devoir citer une personne nominativement!

Réfléchissez-y !

(NB : Ce document est libéré pour la publication officielle et sera publié au téléchargement)

Jean Peters
Secrétaire INF-FNI
10.01.2017

